

CHALAIS

Infos



*La Fontaine de la Vie
Eglise de Vercorin*

BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

N° 17 - DÉCEMBRE 1999

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DE LA COMMUNE DE CHALAIS

L'assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée

LUNDI 13 DÉCEMBRE 1999

à 20 h 00 dans le hall d'entrée de la salle polyvalente de Chalais.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 31 mai 1999
2. Présentation du budget 2000
3. Rapports des départements
4. Cautionnement d'un crédit LIM de Fr. 432'000.- en faveur de la STEP de Granges
5. Divers

A l'issue de l'assemblée, vin chaud, bâtonnets et apéritif.

Au plaisir de cette rencontre, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Administration communale

Le président
Dany Perruchoud

Le secrétaire
François Zuber

ÉDITORIAL

A L'AUBE DE L'AN 2000



Dany Perruchoud

Impossible de ne pas poser une réflexion sur cette fin de siècle et de ne pas se demander comment évolueront nos petites administrations communales dans l'avenir, quand bien même on tournera la page de cette fin d'année comme à l'ordinaire.

Notre commune s'est toujours retrouvée dans ce 20ème siècle, avec de grandes difficultés financières. Le rejet de projets, faute de moyens, était courant et parfois l'histoire communale nous surprend en révélant comment les autorités au cours des années 1900 à 1930 faisaient preuve d'audace, malgré une situation fort précaire.

Accepter cette réalisation scolaire, en parlant du premier projet scolaire des années 1920, revient à consacrer toute la marge d'autofinancement au paiement de la dette, devait s'écrier le président de l'époque. Et pourtant l'investissement fut décidé, sans concrétisation par la suite.

Bien plus tard, de 1960 à 1980, le manque de moyens a freiné le développement touristique en particulier. Il en est résulté un tourisme doux, apprécié certes de nos jours mais laissant un goût d'inachevé.

Vercorin est trop petit pour jouer dans la cour des grands et trop grand pour ne pas assurer un minimum de prestations et d'équipements.

Ces derniers 20 ans, la politique communale d'investissements a été relativement forte, sans qu'on ne dispose pour autant de plus de moyens. L'endettement est important mais paradoxalement la situation actuelle n'a jamais été aussi satisfaisante, financièrement parlant.

L'excellente marge d'autofinancement s'est fortifiée aux côtés des constructions publiques fort coûteuses comme si les dettes nous faisaient mieux gérer le fonctionnement courant.

Que nous réserveront ces prochaines années?

Sans jouer les devins, on peut s'attendre à des coûts sociaux plus élevés et à une prise en char-

ge toujours plus importante de prestations diverses, sans diminuer pour autant les acquis administratifs.

Quant aux recettes fiscales, elles ne régresseront pas, au contraire. Les salaires, sont bien protégés et ont même tendance à être mieux reconnus, pour celles et ceux qui bénéficient d'emplois de qualité. Notre commune ressentira pleinement les effets de ces mérites.

Dès lors, cette situation nous permettra d'équilibrer l'état existant, voire de le renforcer ce qui devrait nous amener à réfléchir sur les bons investissements du futur. Il serait faux de se fixer comme objectif de ramener une dette à la hauteur des années 80. Il en résulterait inévitablement une politique d'assistance accrue qui ne servirait même pas les intérêts de celles et ceux qu'on aimerait flatter.

Les communes doivent certes avoir des exigences de solidarité, mais avant et surtout, elles doivent créer un environnement de qualité. Cette qualité qu'elle soit économique, touristique ou culturelle a ses exigences et nous pouvons facilement les satisfaire vu l'excellence de nos atouts.

Encore faut-il qu'on manifeste cette nécessaire volonté politique de se donner les moyens d'aboutir? La sagesse est certes bonne conseillère, mais elle a le défaut de trop rassurer. Quant à la précipitation, elle n'est pas non plus de mise pour des investissements communaux.

Ma préférence irait dès lors, pour une audace bien réfléchie qui laisserait déçus les sages et les trop pressés.

Le prochain siècle nous dira quelle transition notre commune aura choisi, en soulignant toutefois que ce ne sont que les hommes et les femmes qui font l'histoire, c'est-à-dire vous, également.

Dany Perruchoud
Président

AVIS A LA POPULATION

L'Autorité Communale est fort consciente d'avoir créé beaucoup de désagréments pour la population de Réchy habituée à fréquenter la Place du village et plus particulièrement le Magasin d'alimentation, La Migros.

Nous tenons d'ailleurs à remercier particulièrement son gérant et le comité de cette coopérative pour l'excellent esprit de collaboration dont ces personnes ont fait preuve durant tous ces pénibles travaux.

L'inauguration officielle aura lieu l'année prochaine mais pour l'instant nous avons le plaisir de vous convier à un apéritif marquant la fin des travaux le samedi

11 DÉCEMBRE 1999 À 11 H SUR LA PLACE

Au plaisir de cette rencontre, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



LE CONSEIL COMMUNAL A DÉCIDÉ:

- d'accepter de participer au projet d'extension des locaux de Technopôle (projet Vulcain) sur une surface de 2200 m² pour un investissement consenti par l'ensemble des communes du district de Sierre, pour un total de 4,5 millions;
- d'acquérir les parcelles sises au Crétilon, à l'hoirie de feu Damien Vocat soit une surface de 5901 m² pour le prix de Fr. 18'000.-;
- d'engager pour l'année scolaire 1999/2000 les enseignants suivants:
Ecole de Chalais:
Mme Stéphanie Coppey, lère enfantine
Mme Céline Siggen, pour 2 demi-journées hebdomadaires,
Mme Henriette Mathieu à Chermignon pour 2 heures d'appui hebdomadaires,
Ecole de Vercorin:
Mme Marie Noëlle Voide
Mme Nicole Pacozzi, m a î t r e s s e
ACM/ACT;
- de procéder au drainage des terrains du Creux du Lavioz et à l'aménagement d'une place de parc supplémentaire;
- d'accepter, sous réserve des compétences de l'assemblée primaire, le cautionnement d'un emprunt de Frs 2,1 mio en faveur de la STEP de Granges, au sujet du nouvel investissement de l'amenée des eaux traitées au Rhône;
- de mettre au concours un poste de secrétaire à temps partiel (30% à 40 %) pour pallier au manque de personnel administratif du bureau communal;
- d'interdire le passage aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, sur la route Sous Réchy entre les immeubles «La Cascade, Le Cristal en direction de Rémy Mathieu»;
- de poser une signalisation d'interdiction générale de circuler sur la piste forestière des Ziettes en direction des hauts de St-Jean;
- de procéder à l'éclairage public de la route des tennis à Chalais, pour un coût de près de Fr. 30'000.-;
- d'engager des travaux d'assainissement du secteur des Evouettes et d'entreprendre une étude pour évacuer les eaux souterraines en direction du collecteur communal;
- de maintenir la facture des redevances hydrauliques au prix de Fr. 32.- le Kwh; à titre indicatif pour 1998, nous enregistrons les données suivantes:
Navizence 970 Kwh, Fang 19 Kwh, Gougra 802 Kwh soit un total de 1791 Kwh pour l'année 1998;

Des panneaux auxquels il faudra s'habituer sur la route Chalais-Vercorin





Place de la Bourgeoisie de Chalais, revue et améliorée

- de lancer une offre publique d'achat, au prix de Fr. 25.- le m², pour les terrains d'extension de la zone sportive de Chalais;
- d'accorder une servitude d'usage, dans les locaux au sous-sol du Centre scolaire de Vercorin, à la société des services industriels de Sierre, soit Siesa pour une indemnité unique de Fr. 19'000.-;
- d'autoriser le transfert de la patente H du café restaurant du Téléphérique à Chalais, au nom de Luis Rodriguès domicilié à Vercorin;
- de souscrire 10 actions d'une valeur totale de Fr. 5'000.- à la nouvelle société anonyme à constituer dans le cadre du projet Vulcain;
- d'exproprier une bande de 2 mètres sur une longueur de 200 mètres sur le plateau de Briey à l'hoirie de Joseph Michel Rossier, en vue d'élargir la route cantonale à cet endroit;
- de mettre gratuitement la Colonie de Sigeroulaz à la disposition de la société de Musique l'Avenir pour l'organisation de son camp de musique du 2 au 7 août;
- de refuser d'organiser les transports scolaires, dans la région des Zittes, estimant que la distance séparant ce lieu des écoles était acceptable;

- de poursuivre la formation des patrouilleurs scolaires pour 1999/2000;
- sur la base du nouveau règlement des constructions entré en vigueur au début octobre, d'ordonner à la société des Pranniviers SA à Réchy, de prendre les mesures d'assainissement du Château de Réchy, à défaut d'engager la commune à effectuer les travaux en lieu et place du propriétaire;
- de prolonger au 31.12.2000 la mise à disposition des subsides de rénovation des vieilles bâtisses;
- d'engager pour une période de 6 mois, au prix de Fr. 800.- par mois, Mlle Anne-Laure Vaudan qui devrait effectuer un stage administratif avant d'accéder à la Haute Ecole de Gestion;
- de refuser de cautionner le crédit LIM de Fr. 800'000.- demandé par la société de la Télécabine de Vercorin Crêt-du-Midi;
- d'acquérir la parcelle No 74 de 262 m² au Crétilon au prix de Frs 2.- le m²;
- de soutenir le déplacement des élèves de Chalais à Chalais France par le versement d'une contribution de Fr. 2'000.-;
- d'installer internet à l'école de Vercorin;

Petite place du bassin bourgeoisial





À Évølene, la PC de Chalais a apporté sa contribution après le sinistre du 21.2.99.

- de construire de nouvelles places de parc près de la maison bourgeoise de Chalais et d'aménager les extérieurs, particulièrement autour du bassin;
- de créer un enrochement et de remettre en état la route de la Combache, pour un coût de Fr. 16'000.- suite aux intempéries du printemps;
- de louer à Vercorin Tourisme les anciens locaux des pompiers pour un prix de Fr. 2'000.- annuellement;
- de notifier, sur la base des directives du service cantonal des patentes, une interdiction générale de vente de boissons alcooliques à consommer sur place à toutes les personnes qui ne sont pas au bénéfice d'une patente appropriée;
- d'accepter de cautionner l'investissement de nouvelles cartes pédestres pour un montant de Frs. 72'000.-solidairement avec les communes d'Ayer, Grimetz et St-Luc;
- de soutenir financièrement la journée des aînés à l'occasion de la fête de la Sainte Catherine;
- d'avertir les parents d'élèves que l'interdiction leur est faite d'accéder à la cour de récréation avec leurs véhicules pendant les heures de classe et à la sortie de l'école;
- de soutenir financièrement le stand Mobilidée (Association des triages forestiers) à l'occasion de la prochaine foire du Valais à Martigny;



La neige nous a surpris ce jeudi 18 novembre.

- d'adjuger les travaux des études géologiques des Evouettes, à deux bureaux spécialisés, soit le bureau Patrick Chevrier SA et le bureau Geoval SA;
- de rattacher le bureau de cadastre à la commune et de nommer, sous réserve de l'accord du Conseil d'Etat, un technicien communal qui serait chargé en outre d'autres activités communales;
- de remettre à l'année prochaine, la réfection de la route de la Bourgeoisie de Vercorin et les aménagements de la place de la Boucherie Veraguth;
- d'adjuger, à la suite d'un appel d'offres, à l'entreprise Siggen et Furrer le transport des bennes à papier et à verres;
- d'acheter de M. Placide Zuber une surface de 2245 m² au Crétilon, au prix de 3 frs le m² ainsi qu'une parcelle de 303 m² au Fuidjou Zanziroud au prix de frs. 20.- le m²;
- d'étendre le contrat de conciergerie des écoles de Vercorin de M. et Mme Cettou, aux locaux du centre administratif et de la maison bourgeoise, à la suite de la démission de la titulaire, Mme Christen Suzette à qui le Conseil réitère ses remerciements pour ses longues années de collaboration;
- de poursuivre le contrat d'assurance collective d'indemnités journalières avec la caisse maladie de la CPT;
- de subventionner l'achat d'un orgue électronique pour l'Eglise de Chalais, pour un montant de Fr. 20'000.-;
- de préavis favorablement l'exploitation de la discothèque la Godille à Vercorin à MM. Alain Moresi et Sylvain Tessier qui se sont engagés à suivre le prochain cours de cafetier restaurateur;
- de refuser d'assurer le financement d'investissements et de fonctionnement d'un abattoir régional entre Sierre et Sion;
- de conclure un contrat d'entretien annuel de la toiture végétalisée du Centre scolaire de Vercorin, avec la maison Geneux Dancet;
- d'autoriser la direction du Rallye international du Valais à organiser des courses d'essai sur la route Chalais/Briey, le jeudi 21 octobre;
- de nommer Serge Melega, agent auxiliaire de police, comme préposé à l'approvisionnement économique de la commune de Chalais;



Des pompiers en instruction

- d'arrêter le cahier des charges de l'employé technique de la Commune de Chalais;
- d'arrêter, pour chaque entreprise soumise à la taxe de promotion touristique, les éléments de leur taxation;
- de mettre un local à disposition du nouveau chœur des enfants, dans le bâtiment scolaire;
- de procéder à la pose de candélabres publics, sur la route au sud du tennis, pour un montant d'investissements réduit à Fr. 30'000.-, génie civil compris;
- de renoncer à la collecte régionale des déchets spéciaux, dans la mesure où les déchetteries communales sont équipées pour recevoir ces objets;
- d'attribuer le mandat de projet de défense de la route Chalais Vercorin au bureau d'études spécialisé Berthod et Frei, sur recommandation du service forestier;
- d'accepter le principe de regroupement des communes en matière de protection civile, soit les communes de Chalais, Chippis, Grône, Miège, Sierre, St-Léonard, Venthône et Veyras;
- d'interdire la vente de boissons à consommer sur place, aux exploitants du Kiosque à Réchy;

LE CONSEIL A PRIS CONNAISSANCE



Montage d'un protecteur en cas d'intervention

- d'une plainte concernant la suppression d'un passage public contesté, au nord du parking du téléphérique à Chalais, contestation qui devrait être réglée dans le cadre de la mensuration fédérale en cours;
- de la nouvelle organisation scolaire pour 1999/2000 et du fait que 7 élèves de la plaine ont consenti à fréquenter l'école de Vercorin, soit 4 élèves en 4P et 3 élèves en 5P;
- de l'urgence d'évacuer les pins malades dont le coût facturé à la Bourgeoisie devrait être fortement subventionné par l'Etat et la Confédération;
- du préavis du service cantonal de l'aménagement du territoire refusant les constructions de cabanes de jardin dans les zones industrielles, notamment aux Zittes;
- de la nouvelle ordonnance fédérale sur la protection des eaux entrée en vigueur le 1er janvier 1999 dont l'objectif est d'assurer une protection complète des eaux superficielles et souterraines;



Une indication autoroutière corrigée à souhait

- à la suite d'une vision locale des conclusions du service forestier concernant l'assainissement de la forêt des Evouettes;
- de différentes contestations de privés, au sujet de la propriété communale du Rhonett, en demandant au géomètre officiel, dans le cadre des travaux de la mensuration, d'apporter des éléments d'appréciation quant à la propriété de ces surfaces inscrites au chapitre communal;
- d'une pétition des bordiers de la route de Grampraz sous Réchy en demandant en outre la pose de gendarmes couchés. Cette route a un caractère presque privatif. D'une largeur de 3 m 50, elle ne devrait pas permettre aux automobilistes de circuler trop vite. Il importe que les seuls utilisateurs fassent preuve de prudence puisqu'ils sont en même temps les premiers concernés. Le Conseil a refusé de donner suite dans le sens souhaité par les pétitionnaires;
- d'une démarche effectuée auprès des autorités de Salquenen en vue d'établir un échange d'enseignants pour les cours de français et d'allemand, durant toute une année scolaire à raison d'un jour par semaine;
- d'un rapport de la STEP de Granges informant le Conseil d'apports inhabituels d'eau qui pourraient s'expliquer par des fissures de conduites permettant à la nappe phréatique de s'y introduire;
- des décisions du service cantonal des patentes refusant de manière catégorique la vente de boissons alcooliques à consommer sur place pour l'exploitant d'un kiosque;



Le restaurant du Crêt-du-Midi sera prêt pour cette saison hivernale

- des protocoles des assemblées primaires du 31 mai 1999 (commune) et 1er juin 1999 (Bourgeoisie) en les approuvant;
- de 2 plaintes à la suite du refoulement des égouts, dans le quartier des Zittes, à la suite des intempéries du mois d'août;
- que la fête diocésaine de l'an 2000 aura lieu du 16 au 18 juin à Sion en décidant de notre participation avec la bannière communale;
- que la bannière communale ne pouvait plus être réparée et qu'il fallait envisager son remplacement;
- d'importants dégâts d'eau au centre administratif de Vercorin, surtout dans les locaux du service médico social et de l'office du tourisme, par des infiltrations sous la dalle;
- des résultats financiers de l'Association Pro Lavioz et du déficit d'exploitation de l'exercice 1998 de Fr. 14'955,80.- et du budget 1999, déficitaire lui aussi de Fr. 10'950.-;
- d'un dossier de parc aventure établi par la société Serre-Chevalier en France et d'une opportunité de réaliser un tel équipement sur notre commune;
- du préavis favorable de la commission de signalisation routière de l'Etat du Valais concernant l'indication de notre commune de Chalais, sur les panneaux à la sortie de l'autoroute;
- de la fiche de coordination du plan directeur cantonal, concernant les tremblements de terre, dans notre région particulièrement sensible à ces dangers naturels;
- des budgets des établissements hospitaliers de la région sierroise et des déficits à charge des communes du district;
- du rapport du service cantonal des patentes acceptant que la buvette du Creux du Lavioz, dans la mesure où elle n'est exploitée qu'en relation avec les activités du centre, ne soit pas soumise à l'octroi d'une patente de café restaurant (patente H);
- de la subvention cantonale pour le local du feu à Vercorin de Fr. 51'089,20, représentant un 36 % du montant retenu de Fr. 141'914.-;
- de la démission de notre teneur de cadastre M. Jean-Paul Main avec effet au 1er janvier 2000;
- des 41 offres de service pour le poste d'auxiliaire secrétaire à temps partiel de la Commune de Chalais;
- de l'accord du Conseil d'Etat d'intégrer le poste de teneur de cadastre à l'administration communale;
- des 33 candidatures pour le poste de technicien communal, soit 25 hors commune et 8 domiciliés sur la commune;
- que l'assemblée des présidents et présidentes des sociétés locales ont attribué le mérite sportif 1999 de la commune, à M. Anzenberger Gérard, soit un montant de Fr. 1'000.-;
- d'un rapport du Laboratoire cantonal concernant les aménagements entrepris par certains propriétaires, aux alentours de la station de pompage à Chalais;

Tous réunis pour l'inauguration du parvis de l'Église de Vercorin



AUTRES ACTIVITÉS

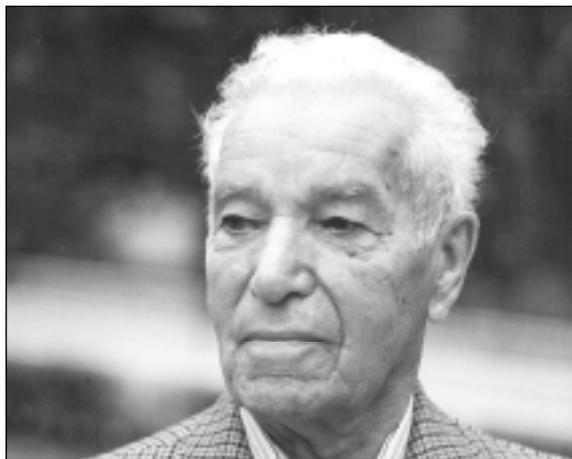
- 30 septembre Séance à Vissoie sur le retour des concessions des forces hydrauliques
- 1 octobre Amicale des anciens magistrats au bord du Lac de Neuchâtel
- 15 octobre Remise des diplômes de l'Ecole d'informatique de Sierre à la salle polyvalente de Chalais
- 15 octobre Réception des responsables de suisse romande et de la région ouest des centres véhicules et des garages de Swisscom
- 16 octobre Réunion de toutes les sociétés locales
- 17 octobre Participation à la fête patronale de la St-Gall
- 5 novembre Assemblée de la Télécabine de Vercorin SA
- 4 novembre Visions locales avec le service de l'aménagement du territoire
- 5 novembre Visions locales avec le service des mensurations fédérales
- 7 novembre Assemblée générale de la Diana de Sierre à Vercorin
- 12 novembre Réunion des Conseils Communaux de la Plaine à Chalais
- 18 novembre Inauguration de l'A9, traversée de Sierre
- 20 novembre 90 ans de Mme Cécile Devanthery
- 22 novembre Assemblée des délégués de la STEP de Granges
- 23 novembre Visions locales avec le service de l'aménagement du territoire



Rencontre des conseils de la plaine (Grône - Chippis - St-Léonard et Chalais)

OTHMAR SIGGEN NOUS A QUITTÉS

Notre ancien conseiller communal:
Othmar Siggen



Othmar Siggen, figure inoubliable de notre Commune est décédé, à l'âge de 94 ans. La Commune perd son doyen d'âge et en même temps une figure que tout le monde appréciait.

Othmar Siggen siégea au Conseil Communal une première période de 1964 à 1968 puis, à la suite de la démission de l'ancien Président Victor Devanthery, du 26 août 1969 à décembre 1972.

Il s'occupa des départements des eaux, des égouts et des forêts durant la première législature et de la police et des forêts, au cours de sa 2ème législature.

Il garda un agréable souvenir de ses fonctions de conseiller communal et ne manquait jamais de prendre un plaisir tout particulier à la traditionnelle sortie des anciens magistrats.

Toutefois, lors de cette dernière rencontre, il se trompa de date et ses collègues furent tout surpris de son absence. Maison vide, alentours déserts; tous étaient inquiets puis soulagés quand ils apprirent qu'il avait mal agendé sa sortie des magistrats.

Décision fut prise de charger un collègue de le contacter l'année prochaine afin qu'un tel incident ne se répéta plus.

Malheureusement pour lui, il n'y aura plus d'année prochaine.

Nominations



Le Conseil communal a nommé **Monsieur ANTILLE Jean-Marc**, entrepreneur, né en 1955.

M. Antille occupera les fonctions d'employé technique de la commune, de teneur de cadastre dans la mesure où le poste actuellement en concours sera

rattaché à l'Administration communale et de chef de notre équipe des travaux publics.



Madame ESCHERGRICHTING Nathalie quant à elle a été nommée comme secrétaire administrative à temps partiel (30%). Ce poste a été rendu nécessaire compte tenu de l'accroissement des tâches administratives et de la délégation de compétence du canton

en direction des communes (fiscalité, affaires sociales, constructions, police, patentes, etc.).

DOSSIERS EN COURS

Taxe de promotion touristique

Le règlement voté par l'assemblée primaire a été homologué par le Conseil d'Etat de telle sorte que la taxe 1999 a pu être notifiée auprès des entreprises dont l'activité dépend directement ou indirectement du tourisme.

Quelques rappels:

- Toutes les entreprises communales sont assujetties de même que les personnes exerçant une activité indépendante.
- Le chiffre d'affaires global est soumis à un taux de 1 pour mille, corrigé en outre par des coefficients de productivité.
- A ce montant, s'ajoute une taxe de base.
- Les entreprises de Chalais et Réchy sont soumises à une taxe réduite à 15% pour tenir compte d'une importance toute relative du facteur touristique.
- La taxe minimale s'élève toutefois à Fr. 60.-.

- La taxation est arrêtée par le Conseil Communal, sur la base des données en sa possession.
- L'encaissement est en revanche confié à l'office du tourisme et devrait rapporter environ quelque Fr. 50'000.-, affectés à la publicité et à la promotion touristiques de Vercorin.

Montant de la taxe à titre d'exemple

Café à Chalais/ Réchy	entre	75 fr.	et	90 fr.
Café à Vercorin	entre	600 fr.	et	700 fr.
Entreprise de la plaine	entre	60 fr.	et	80 fr.
Entreprise de Vercorin	entre	350 fr.	et	500 fr.
Agence immobilière	entre	1'500 fr.	et	3'000 fr.
Hôtel à Vercorin	entre	8'00 fr.	et	1'000 fr.
Remontées Mécaniques	plus de	10'000 fr.		
Commerce de Vercorin	entre	300 fr.	et	800 fr.



Fête de l'Inalpe à Vercorin:
un succès grandissant



Route Chalais/ Vercorin

D'importants travaux ont été engagés sur la route de Chalais/Vercorin pour élargir les passages les plus étroits et améliorer la visibilité à certains endroits.

Ce programme devrait se poursuivre ces prochaines années, avec un budget commun entre les Travaux Publics de l'Etat du Valais et la Commune de Chalais.

Améliorer tout ce qui peut l'être sans frais disproportionnés afin que dans quelques années nous puissions offrir une liaison plus fluide et sécurisante, tel est l'objectif communément arrêté, entre la commune et les services de l'Etat.

Travaux de correction sur la route Chalais - Vercorin

LES HEUREUX NONAGÉNAIRES DE L'AN 2000

Souvent la question nous est posée de savoir qui est le doyen ou quelle est la doyenne de la commune de Chalais. Pour répondre à ces interrogations, nous

publions la liste de tous les nonagénaires du siècle et souhaitons aux futurs nonagénaires de l'an 2000 d'ores et déjà un Joyeux Anniversaire.

Classe d'âge de 1904

8 février Mme Pécorini Véréne
23 septembre Mme Adeline Zuber

Classe d'âge de 1905

21 mars Mme Martin Marcia
29 avril Mme Marin Célestine
30 décembre Mme Perruchoud Ida

Classe d'âge de 1906

15 décembre Mme Paladini Théotiste

Classe d'âge de 1907

5 avril Mme Perruchoud Antoinette

Classe d'âge de 1908

10 mars M. Perruchoud Pierre de Calixte
23 mars M. Perruchoud Candide

Classe d'âge de 1909

25 mars Mme Devanthéry Ida de Dionise
1 novembre Mme Kostek Marguerite
20 novembre Mme Devanthéry Cécile
25 décembre Mme Couturier Alexandrine

Classe d'âge de 1910

7 février Mme Martin Thérèse
3 mars Mme Coppey Alice
4 mars Mme Sirisin Eugénie
24 mai Mme Kaeufling Ghislaine
21 septembre Mme Devanthéry Louise
21 octobre M. Perruchoud Bernard

LES ÉVÉNEMENTS DE L'AN 2000



Rencontre des présidents de
Chippis, St-Léonard et Chalais

Tous les Conseils cherchent à marquer le passage de l'an 2000 de manière plus ou moins originale. L'inauguration de la maison bourgeoise, le pacte d'amitié avec la commune d'Aymavilles à Aoste, le renforcement des liens de collaboration des communes de la rive gauche du district de Sierre et de St-Léonard, toutes ces propositions sont autant de projets en cours.

Toutefois, il y en a un qui se concrétisera, à fin juin 2000 en principe. Un grand rassemblement de toute notre population est prévu sur les hauteurs du Crêt-du-Midi où nous aurons

plaisir à inviter en plus des domiciliés, tous les propriétaires des résidences secondaires; une grande fête de famille et une belle journée de rencontre collective en perspective.

Le Parvis de l'Eglise de Vercorin

La Fête patronale de la Saint-Boniface, le dimanche 20 juin restera dans toutes les mémoires, tant l'inauguration du Parvis de l'Eglise de Vercorin fut réussie.

Une belle messe fut célébrée, rehaussée par la participation des sociétés locales.

On assista à une bénédiction, pleine de sobriété, sur une musique d'André Ducret et des textes de Josiane Haas et au bout du chemin de la vie, on put admirer une sculpture d'Erwin Rehmann,

Ad memoriam earum eorumque quibus iam ullum nomen non est

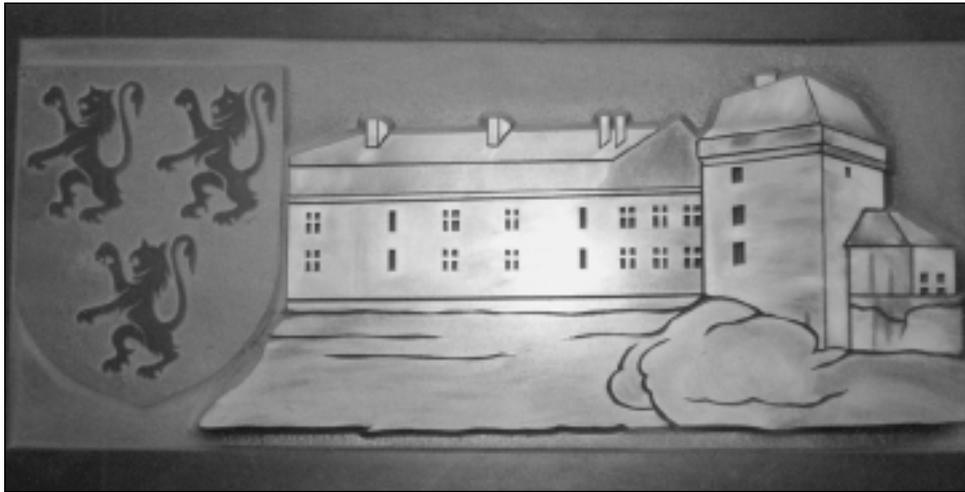
A la mémoire de celles et ceux qui désormais n'ont plus de nom.

Un tout grand moment de notre histoire culturelle.

Un merci encore à notre généreux donateur le Dr Walter Straub.



Le chemin de vie inauguré
le 20 juin 1999



Des moutons, au service également de notre environnement touristique.

Une sainte Cécile pas comme les autres

Réunir sous un même toit, les sociétés musicales de l'Espérance, de l'Avenir, de la Chanson de Vercorin et des Accordéonistes et faire de la Sainte Cécile une grande fête de nos sociétés concernées tenait du défi impossible.

Et pourtant l'idée fit gentiment son chemin et sous l'impulsion du Conseil Communal, cette rencontre s'est concrétisée ce dimanche 21 novembre.

A cette occasion, le Conseil a offert repas et boissons à tous les participants de cette journée qui incontestablement marquera un tournant dans notre communauté villageoise.

La Maison Bourgeoise de Vercorin

Les travaux se poursuivent normalement et nous devrions pouvoir procéder à son inauguration au début de l'été prochain et ouvrir ainsi les portes au public.

En fait, vous découvrirez un sous-sol, deux étages sur rez et des locaux strictement réservés aux activités de la collectivité et des sociétés.

Une grande salle de réception aménagée en style de cave, au sous-sol, une salle d'exposition au rez et deux salles de séances au-dessus dont une plus prestigieuse garnie d'un mobilier particulièrement choisi, salle qui servira de lieu de réunion pour les activités du Conseil, du Juge de Commune, de l'officière d'état civil ainsi qu'à toutes les séances à caractère très officiel.

Enfin, au dernier étage, une salle de conférence et de réunion pouvant contenir plus de 40 personnes sera mise à disposition des sociétés locales.

Rendez-vous pour l'inauguration au début de l'été.

Des moutons, au service également de notre environnement touristique.



Le Plan de zone communal et son règlement des constructions

Enfin, notre nouveau plan de zone a été homologué par le Conseil d'Etat de même que le nouveau règlement des constructions. Il est entré en vigueur au début octobre 1999.

A part quelques terrains qui ont fait l'objet de recours et qui pour l'instant sont toujours affectés selon les anciennes dispositions, tout le reste de notre périmètre communal est soumis à la nouvelle réglementation.

Nous aurons l'occasion, en cours d'année prochaine, d'éditer et de mettre à jour les documents officiels qui seront mis à votre disposition.

La Mensuration fédérale

Elle touche à son terme, pour l'ensemble de la Commune en tout cas en ce qui concerne la zone à construire. Après Vercorin et Réchy, la phase d'abornement a débuté à Chalais. Certes les plans définitifs doivent encore faire l'objet d'importants travaux de géomètre. Le calcul des surfaces, la mise à l'enquête finale et la reconnaissance des plans par le service cantonal vont durer encore 2 ans mais actuellement déjà, nous pouvons disposer d'un plan de base, avec le relevé des parcelles de manière fort exacte.

A quoi servent les jumelages?

Le jumelage avec Chalais France dans la Charente à près de 120 kilomètres de Bordeaux a plus de 20 ans.

Depuis lors, des échanges d'adultes mais aussi d'élèves ont fructifié les rapports entre nos deux communautés et, grâce à l'initiative du comité du jumelage de Chalais, on peut se réjouir de ces activités.

Du 8 au 15 octobre 1999, 19 élèves de 5ème et 6ème primaire de Vercorin se sont rendus à Chalais France en compagnie de leur titulaire M. Jean-Claude Filliez et des membres du comité.

Nos jeunes élèves ont pu ainsi découvrir la bourgade de Chalais France forte d'une population de 2200 habitants et son château. Puis, nos élèves ont navigué vers l'Île d'Aix avec au programme le Futuroscope de Poitiers. Visite des grottes de Lascaux ensuite, pour revenir 150 siècles avant notre ère, sur les traces de nos ancêtres.

Enfin le retour en Suisse, avec une halte à Paris et la visite de sa tour Eiffel, Montmartre et tant d'autres souvenirs riches de découvertes, d'inconnus.

Aujourd'hui, les échanges se poursuivent avec internet et rendez-vous est pris pour le mois de mai 2000, date à laquelle les Chalaisiens viendront chez nous.

Bennes à papiers

Jusqu'à ce jour, le ramassage des papiers se faisait par le soin des travaux publics et le coût total, personnel et transports compris, s'élevait annuellement à près de Fr. 10'000.-

Fr. 9'378,20	pour l'année 1996
Fr. 9'983,15	pour l'année 1997
Fr. 10'164,20	pour l'année 1998

La quantité moyenne du papier évacué se situe aux environs de 45 tonnes par année.

Fort de ces données et compte tenu du prix d'acquisition des bennes à papiers, soit Fr. 6'700.- pour une benne de 28 m³ et Fr. 5'700.- pour une benne de 20 m³,



le Conseil Communal a décidé d'équiper l'ensemble de la commune de ce nouveau moyen de récupération.

Un nouveau teneur de cadastre pour le prochain millénaire

Après plus de 20 ans de bons et loyaux services, M. Jean-Paul MAIN et son épouse ont décidé de donner leur démission. Nous disons Monsieur et Madame, tant ce travail était un travail de couple quand bien même seul le mari était titulaire du poste. Le Conseil communal tient à remercier M. et Mme Main pour ces nombreuses années passées au service du cadastre communal. Profitant de l'occasion de cette démission, le Conseil a mis au concours un poste de technicien communal avec, en plus des activités du cadastre, d'autres tâches techniques de la Commune.

En permanence, vous trouverez ces bennes aux emplacements suivants:

Réchy: sommet du village, à côté de la benne à verres

Chalais: à l'entrée de la déchetterie

Briey: à l'intersection de la route de Briey/Chippis

Vercorin: à l'entrée du village

COMMENTAIRES SUR LE BUDGET DE L'AN 2000

Le budget de l'an 2000 se caractérise par des recettes de **Fr. 7'655'958,-** et par des dépenses de **Fr. 6'290'155,-**, ce qui laisse une marge d'autofinancement de **Fr. 1'365'803.-**.

Par rapport au budget de l'exercice 1999 et aux comptes de l'exercice 1998, on peut noter les différences suivantes:

	1998 (Comptes)	1999 (Budget)	2000 (Budget)
RECETTES	Fr. 7'629'639.13	Fr. 7'621'088.-	Fr. 7'655'958.-
DÉPENSES	Fr. 6'016'400.18	Fr. 6'083'425.-	Fr. 6'290'155.-
MARGE D'AUTOFIN.	Fr. 1'613'238.95	Fr. 1'537'663.-	Fr. 1'365'803.-

Les **DÉPENSES** augmentent de **4,55 %** par rapport au résultat de l'exercice comptable 1998 et de **3,40 %** par rapport au budget de 1999 ou en chiffres ronds, de **Fr. 207'000.-**.

En revanche les **RECETTES** ont été appréciées avec beaucoup de réserve, compte tenu de la nouvelle taxation fiscale de cette année 1999. Le Conseil s'attend à une légère augmentation de ces recettes mais a préféré, pour l'heure, faire preuve de prudence.

Le compte de 1999 permettra d'évaluer avec plus de sûreté ces recettes fiscales et toutes les améliorations n'auront qu'un effet salutaire sur l'endettement de la commune qui devrait diminuer d'autant et concrétiser ainsi les objectifs d'assainissement de manière accélérée.

BUDGET 2000

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Parmi les rubriques à commenter, signalons les postes suivants:

No 01.301.00

■ Personnel du bureau communal

Il est pris en considération un taux de renchérissement de 1%.

En outre ce poste tient compte de l'engagement d'une auxiliaire administrative à temps partiel et du recensement fédéral qui se déroulera en l'an 2000.

Pas d'augmentation linéaire des salaires. En revanche, un montant de Fr. 5'000.- est à disposition du Conseil pour reconnaître, si nécessaire, par le versement d'une prime unique, le travail méritant de l'un ou l'autre des collaborateurs.

No.01.317.02

■ Festivités de l'an 2000

Un montant de Fr. 30'000.- a été arrêté, en vue d'un grand rassemblement com-

Achat d'un camion pompe communal pour le corps des sapeurs pompiers.



munal, en famille, sur les hauteurs du Crêt-du-Midi durant l'été prochain.

No.01.350.01

■ Location de la maison bourgeoise de Vercorin

La somme de Fr.18'000.- correspond à la location versée par la Commune à la Bourgeoisie pour l'utilisation et la jouissance de cette bâtisse. Toutefois, cette somme sera portée en déduction du compte investissement fait par la commune conformément aux décisions arrêtées par les assemblées primaires.

No.02.301.10

■ Teneur de cadastre et aide

A partir du 1er janvier 2000, ce service sera communalisé. En conséquence, le salaire de ce nouvel employé administratif, a été comptabilisé dans le compte des travaux publics. Demeure réservé un montant de Fr. 3'000.- pour des travaux d'auxiliaires.

No.02.437.02

■ Compensation financière pour place de parc

Le règlement communal prévoit que toutes les nouvelles constructions doivent disposer de places de parc, en fonction des surfaces habitables. Or il arrive, dans la zone village qu'il n'est pas possible de remplir cette exigence. Dès lors, le Conseil réclame une taxe compensatoire de Fr. 5'000.- la place manquante.

No.03.301.10

■ Conciergerie du centre scolaire de Vercorin

Légère augmentation résultant d'un entretien normal des bâtiments. Les économies

réalisées jusqu'à ce jour provenaient du fait que les locaux étaient neufs.

No 03.352.00

■ Cycle d'orientation de Grône

Ce poste concerne la part des charges qui est laissée aux collectivités publiques communales et est calculée sur le nombre d'élèves fréquentant le CO. Pour Chalais, on dénombre 87 élèves, à Fr. 3100.-.

No.03.428.10

■ Location locaux - Ecole de Vercorin.

Il s'agit des locaux situés au deuxième sous-sol du complexe scolaire qui sont loués à l'Etat du Valais, à diverses entreprises ainsi qu'à une association sportive.

No 04.352.00

■ Eglise réformée de Sierre

La participation aux frais de l'Eglise réformée s'élève à Fr. 110,00 par contribuable réformé, soit pour 81, un montant de Fr. 9'000.- arrondi.

No 04.352.10

■ Paroisse de Chalais

Il s'agit des frais de culte au sens large, comprenant le salaire du desservant et les autres frais nécessaires à la bonne marche de l'Eglise.

Pour la paroisse de Vercorin, la part communale du salaire du desservant est réduite en fonction des prestations de l'AVS.

No.06.355.00

■ Service d'assistance

Un cas relativement lourd nous oblige à provisionner des frais d'assistance dont le coût total du service s'élève à Fr. 50'000.-. Nous devrions ramener, dans un très proche futur, les frais dudit service à des montants inférieurs, soit à environ Fr. 30'000.-.

No 05.366.00

■ Frais dentaires scolaires

Une part communale toujours plus

importante à titre de participations aux frais prophylactiques répartis à raison de 25 % au canton, 55 % à la commune, le solde aux parents.

No 06.352.00

■ Centre médico social

Après déduction des subventions de la Confédération et du Canton, le solde est réparti entre les communes partenaires du centre à raison de Fr. 17,50 par habitant, soit pour la commune de Chalais, un montant de Fr. 39'000.-.

No 06.352.20

■ Participation au CIO

Il s'agit d'une participation communale aux frais du Centre d'Information et d'Orientation des chômeurs. Les frais de fonctionnement de ce centre sont répartis entre les communes du district proportionnellement à leur population.

No 06.367.00

■ Fonds cantonal pour l'emploi

Ce fonds est alimenté par la Confédération, le Canton et les Communes valaisannes et sert à rétribuer les mesures d'emploi et les offices régionaux de placement des chômeurs. Les personnes engagées dans des programmes d'occupation sont directement payées par l'Etat et les Communes participent à raison de Fr. 12,50 par habitant.

No.07.301.00

■ Employé des travaux publics

Il s'agit d'une augmentation occasionnée par l'engagement d'un employé technique dont le cahier des charges mentionne notamment des travaux de cadastre, des mises à jour des plans des équipements, la responsabilité du personnel des travaux publics et le contrôle des travaux de génie civil.

No.07.303.00

■ Charges sociales

L'augmentation de Fr. 20'000.- résulte de l'engagement de l'employé technique.

No.07.423.00

■ **Location des garages sous l'Eglise**

Il s'agit de locaux qui ont été loués à la société de développement Edelweiss Loisirs.

No.03.314.01

■ **Entretien des bâtiments communaux**

Ce montant de Fr. 20'000.- est exclusivement consacré à des travaux à effectuer dans le bâtiment scolaire de Chalais.

No 09.365.10

■ **Participations à Pro Lavioz**

Cette association est soutenue par la Commune de Chalais. Le déficit est réparti entre les sociétés partenaires de Vercorin et la Commune de Chalais. Il est fort à craindre que ce déficit va s'accroître à terme et que des solutions d'assainissement doivent être trouvées par l'association.

No.09.410.40

■ **Energie gratuite**

Le 7% de la consommation communale, valorisée au coût moyen de 10 ct. le kW, est ristourné par Siesa (services industriels de Sierre) à la commune de Chalais.



Yvan Perruchoud,
chef d'exploitation du téléphérique
et responsable de la station des
eaux des Planards.

No.10.324.00

■ **Dettes à long terme**

La diminution de Fr. 75'000.- provient en partie de la diminution de l'endettement total ainsi que des refinancements effectués à des taux plus avantageux.

No.10.400.00

Chapitre des impôts

■ Actuellement nous ne disposons d'aucune taxation définitive de telle sorte qu'il est difficile, en cette année de déclaration fiscale, de budgétiser les différentes recettes fiscales communales. En conséquence, les mêmes montants qu'en cette année 1999 ont été retenus.

No.10.444.00

■ **Péréquation financière**

Eu égard à notre force contributive, nous percevons de l'Etat du Valais un montant de Fr. 236'058.-.

No.11.

■ **Eau potable**

Des recettes de Fr. 534'500 sont encaissées à titre de taxes communales pour ce service qui engendre des coûts d'exploitation de Fr. 419'300.-. Le bénéfice vient diminuer les pertes reportées du service.

No.12

■ **Egouts**

Des taxes globales de Fr. 417'000.- pour des dépenses de Fr. 308'000.- d'où un bénéfice de Fr.139'000.-, en déduction des pertes reportées.

No.13

■ **Hygiène**

Les recettes s'élèvent à Fr.365'000.- et les dépenses à Fr. 481'000.-. Il en résulte un déficit de Fr.116'000.-.Les nouveaux contrats de transports des bennes à verres, revus à la baisse, permettent de financer sans aggravation le coût du transport des bennes à papier.

BUDGET 2000

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Les investissements nets du budget 2000 s'élèveront à Fr. 1'114'000.-. En tenant compte de la marge d'autofinancement de Fr. 1'365'803.- on remarque que pour la deuxième année consécutive, le Conseil autofinan-

ce tous ses investissements avec en plus un résultat positif de Fr. 251'803.-.

Nous publions ci-dessous la liste des investissements de l'an 2000

	Dépenses	Recettes
Ordinateurs	Fr.- 40'000.-	
Mises à jour informatiques	Fr.- 47'000.-	
Equipements informatiques	Fr.- 20'000.-	
Vente de places de parc		Fr. 38'000.-
Maison bourgeoisiale de Vercorin	Fr.- 160'000.-	
Locaux administratifs	Fr.- 50'000.-	
Parcs et jardins	Fr.- 15'000.-	
Routes communales	Fr.- 150'000.-	
Route Chalais/Vercorin	Fr.- 50'000.-	
Place de Réchy (solde)	Fr.- 40'000.-	
Eclairage public	Fr.- 30'000.-	
Achat de terrains	Fr.- 150'000.-	
Projet de la Sapina		Fr.- 50'000.-
Orgue Eglise de Chalais	Fr.- 20'000.-	
Investissements touristiques	Fr.- 60'000.-	
Equipements de loisirs	Fr.- 80'000.-	
Eau potable	Fr.- 250'000.-	Fr.- 15'000.-
Station de traitement des eaux	Fr.- 40'000.-	
Réseau d'égouts	Fr.- 30'000.-	Fr.- 15'000.-
TOTAL	Fr.- 1'232'000.-	Fr.- 118'000.-

BUDGET 2000

COMMENTAIRES SUR LES INVESTISSEMENTS DE L'AN 2000

Investissements Nos 1 2 3 :

■ Equipements informatiques

Il s'agit des mises à jour informatiques et de nouveaux équipements dus à une évolution normale, d'un domaine en constant développement.

Investissement No 4:

■ Ventes de places de parc

Au sous-sol du complexe scolaire de Vercorin ont été construites 55 places de parc. L'assemblée primaire décida de vendre une vingtaine d'entre elles. Le budget 2000 a retenu la vente de 2 places.

Investissement No 5:

■ Maison Bourgeoisiale

Il s'agit du solde de l'investissement initial de Fr. 760'000.-, dont Fr. 600'000.- ont été investis et budgétisés en 1999.

Investissement No 6:

■ Locaux administratifs

Dans le cas du centre administratif de Vercorin, de nouveaux aménagements sont projetés pour une dépense d'environ Fr. 50'000.-.

Investissement No 8:

■ Routes communales

La dépense principale concerne les extérieurs de la maison bourgeoisiale de Vercorin et la reprise de la route.

Investissement No 9:

■ Route Chalais / Vercorin

En collaboration avec le service des routes cantonales de l'Etat du Valais, il est prévu d'investir chaque année un certain montant pour améliorer le trafic et la sécurité de la route Chalais/Vercorin. La participation communale est de 25% et celle de l'Etat de 75 %, ce qui représente un volume commun de travaux de Fr. 200'000.-.

Investissement No 10:

■ Place de Réchy

Cette dépense de Fr. 40'000.- concerne l'aménagement de l'arrêt de bus.

Investissement No 12:

■ Achats de terrains

L'extension de la zone sportive sur Chalais concerne la majeure partie de cet investissement.

Investissement No 13:

■ Forêt de la Sapina

Les travaux d'assainissement de la Sapina ont été entrepris par la commune mais pour le compte de l'Etat du Valais qui reste redevable à la commune du montant de Fr. 50'000.-.

Investissement No 14:

■ Orgue de l'Eglise de Chalais

Le Conseil a décidé une participation communale de Fr. 20'000.-.

Investissement No 15:

■ Investissements touristiques

Chaque année des montants sont prévus pour améliorer et compléter les aménagements du Creux du Lavioz et autres infrastructures touristiques.

Investissement No 16:

■ Equipements de loisirs

Le Conseil envisage de créer, à Chalais, des équipements pour les jeunes (piste de skate board par exemple). L'entrée du village s'y prêterait, sur la place des chevaliers? sur les terrains de l'extension de la zone sportive? Un dossier à étudier.

Investissement No 17:

■ Eau potable

Entre le réservoir des Tsabloz et la cabane du bisse, un changement de conduite s'impose afin d'améliorer le débit de distribution de l'eau potable.

Investissement No 18:

■ Station des Planards

Des travaux de modifications de conduites et d'installations sont prévus à la station de traitement des eaux.

BUDGET 2000

CONCLUSIONS SUR LES INVESTISSEMENTS

Il s'agit d'abord de dépenses fixées dans le cadre du budget, donc d'un programme d'intentions qui doit encore être étudié.

Les locaux du centre administratif, les équipements de loisirs ou touristiques ne sont pas d'une toute première priorité.

Ces sommes ont été portées au budget et compte tenu des opportunités qui se présentent, elles pourront être engagées.

En revanche, le montant net des investissements s'élève à **Fr.1'114'000.-** entièrement financé par la marge d'autofinancement.

Dans ce sens le degré d'autofinancement dégage un résultat plus que positif ce qui permettra de réduire d'autant l'endettement communal.

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
01	Administration générale	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
01.300.00	Indemnités des autorités	88'745.20		88'800.00		90'000.00	
01.300.30	Bureau de vote. élections	735.00		2'400.00		5'200.00	
01.300.50	Commissions communales	17'605.80		16'000.00		17'000.00	
01.301.00	Personnel du bureau	222'103.50		245'000.00		272'000.00	
01.303.00	Charges sociales	49'822.90		61'000.00		62'000.00	
01.310.00	Fournitures de bureau et mobilier	38'531.40		40'000.00		40'000.00	
01.311.00	Achat de vignettes et cartes d'identités	4'153.50					
01.317.00	Représentations et réceptions	28'244.00		32'000.00		30'000.00	
01.317.02	Festivités de l'an 2000					30'000.00	
01.318.00	Information communale	10'068.60		9'000.00		10'000.00	
01.318.10	Contrôle de la comptabilité	3'760.00		3'780.00		3'800.00	
01.318.20	Ordinateurs et programmes	11'800.65		12'000.00		14'000.00	
01.318.30	Frais d'encaissement	9'276.80		6'000.00		8'000.00	
01.318.40	Frais juridiques	2'196.75		1'000.00		2'000.00	
01.318.50	Frais de port et CCP	26'963.55		32'000.00		32'000.00	
01.318.60	Frais de téléphones	11'076.35		14'000.00		12'000.00	
01.318.70	Assurance RC communale	4'854.00		13'800.00		7'150.00	
01.350.00	Location des biens de la Bourgeoisie	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
01.350.01	Loc. Maison Bourgeoise de Vercorin					18'000.00	
01.431.00	Emoluments administratifs		11'079.10		9'000.00		8'000.00
01.436.00	Indemnités journalières remboursées (APG/LAA)		2'255.80		2'100.00		2'100.00
01.452.00	Administration de la Bourgeoisie		5'000.00		5'000.00		5'000.00
01.453.00	Administration du Télé. Chalais-Vercorin SA		11'678.85		12'000.00		12'000.00
01.454.00	Administration de la Fondation Antille		11'000.00		12'000.00		12'000.00
01.490.00	Frais de personnel imputés		41'000.00		36'000.00		36'000.00
01	Administration générale	544'938.00	82'013.75	591'780.00	76'100.00	668'150.00	75'100.00
			462'924.25		515'680.00		593'050.00
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
02	Sécurité publique	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
02.301.00	Police communale	2'408.55		12'000.00		12'000.00	
02.301.10	Teneur de cadastre et aides	15'795.80		20'000.00		3'000.00	
02.301.20	Officier d'Etat Civil	9'529.40		9'000.00		9'000.00	
02.301.30	Solde des sapeurs pompiers	14'000.00		11'500.00		14'000.00	
02.301.40	Administration de la protection civile	2'105.15		7'500.00		5'000.00	
02.303.00	Charges sociales	3'364.75		6'500.00		5'000.00	
02.310.00	Frais de géomètre (MF)	3'791.45		7'000.00		7'000.00	
02.311.00	Frais de police	757.15		500.00		1'000.00	
02.312.00	PCI - Charges des abris	7'520.20		10'000.00		8'000.00	
02.312.10	PCI - Instr. et frais	3'919.40		4'000.00		4'000.00	
02.312.20	PCI - Mat. et équipement	1'917.80		2'800.00		2'800.00	
02.314.00	FEU - Instruction et frais d'entretien	6'624.45		4'000.00		6'000.00	
02.314.10	FEU - Sécurité et sinistres	1'999.60		5'000.00		5'000.00	
02.314.20	FEU - Assurance des sapeurs	579.20		700.00		600.00	
02.314.30	FEU - Matériel et équipement	25'559.75		18'100.00		18'100.00	
02.314.40	FEU - Cours cantonaux	3'615.50		3'600.00		4'800.00	
02.315.00	Entretien des parcomètres de Vercorin	1'082.10				1'500.00	
02.318.70	Contrôle poids et mesures	109.00		200.00		200.00	
02.319.00	Permis pour étrangers	8'669.25		9'000.00		9'000.00	
02.343.00	Alimentation du fonds de l'hôtellerie	2'539.70		4'000.00		4'000.00	
02.352.00	Police municipale de Sierre	24'329.05		18'000.00		18'000.00	
02.352.10	Centre Secours Incendie de Sierre	7'025.30		6'900.00		5'200.00	
02.353.00	Bourgeoisie de Chalais part. garde forestier	21'343.80		10'000.00		12'000.00	
02.355.00	Installations de tir	5'236.90		4'000.00		4'000.00	
02.355.10	Part. réfection stand de tir	13'861.10					
02.390.00	Frais de personnel imputés					25'000.00	
02.410.20	Concessions pour les établissements publics		7'599.25		10'000.00		9'000.00
02.410.30	Autorisations communales pour bals. heures-suppl.		4'141.00		4'000.00		4'000.00
02.430.00	FEU - Taxe d'exemption		37'354.60		40'000.00		40'000.00
02.431.00	Bureau des étrangers		14'549.10		14'000.00		14'000.00
02.437.00	Amendes de police		5'131.00		5'000.00		5'000.00
02.437.01	Recettes des parcomètres de Vercorin		6'982.35		7'000.00		9'000.00
02.437.02	Compensation financière pour place de parc				10'000.00		10'000.00
02.450.00	PCI - locations d'abris Chalais		8'720.20		8'000.00		8'000.00
02.450.10	PCI - Locations d'abris Vercorin		2'704.95		10'000.00		6'000.00
02.461.00	FEU - Subv. matériel		8'988.80		5'600.00		1'000.00
02.461.30	Subv. registre contrib.		1'226.00		1'200.00		1'200.00
02	Sécurité publique	187'684.35	97'397.25	174'300.00	114'800.00	184'200.00	107'200.00
			90'287.10		59'500.00		77'000.00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
03	Enseignement et formation	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
03.301.00	Conciergerie de l'école de Chalais	51 717,55		55 000,00		55 000,00	
03.301.10	Conciergerie du centre scolaire de Vercorin	15 829,25		20 000,00		25 000,00	
03.301.50	Personnel de transport des élèves de Briey	13 922,95		14 000,00		14 000,00	
03.302.00	Enseignement catéchèse	7 939,95		8 000,00		8 000,00	
03.303.00	Charges sociales	10 325,95		26 000,00		15 000,00	
03.310.00	Matériel et frais scolaires	47 255,75		65 000,00		60 000,00	
03.311.00	Activités scolaires	24 645,75		22 000,00		22 000,00	
03.314.00	Charges des immeubles Ecole de Chalais	63 463,45		65 000,00		65 000,00	
03.314.01	Réfections école Chalais					20 000,00	
03.314.02	Réfections vestiaires école de Chalais	10 692,50					
03.314.10	Charges des immeubles Ecole de Vercorin	30 591,80		33 000,00		33 000,00	
03.318.80	Transports des élèves	12 543,40		12 000,00		12 000,00	
03.351.00	Traitement du personnel enseignant	620 686,15		640 000,00		640 000,00	
03.352.00	Cycle d'orientation Grône	250 446,10		270 000,00		270 000,00	
03.352.10	Ecolage à Sierre ou à Chippis	2 100,00		1 400,00		2 100,00	
03.352.20	Participation aux écoles spécialisées	28 486,00		30 000,00		30 000,00	
03.352.30	Participation à l'Ecole de solfège	17 000,00		17 000,00		17 000,00	
03.353.00	Itinéraire des apprentis	6 203,40		6 900,00		6 900,00	
03.423.00	Locations maison d'école		11 400,00		12 600,00		12 600,00
03.428.10	Locations parkings école de Vercorin		10 080,00		8 800,00		10 700,00
03.461.10	Subsides pour transport des élèves		16 900,85		11 000,00		11 000,00
03.461.50	Subsides pour cours de chant		1 500,00		1 500,00		1 500,00
03	Enseignement et formation	1 213 849,95	39 880,85	1 285 300,00	33 900,00	1 295 000,00	35 800,00
			1 173 969,10		1 251 400,00		1 259 200,00
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
04	Culture, loisirs et culte	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
04.301.00	Conciergerie de la salle polyvalente de Chalais	50 552,70		55 500,00		55 500,00	
04.301.10	Conciergerie du centre administratif de Vercorin	10 044,00		13 000,00		12 000,00	
04.301.50	Personnel d'exploitation de la bibliothèque	17 851,60		20 000,00		20 000,00	
04.303.00	Charges sociales	17 564,40		13 000,00		18 000,00	
04.313.00	Charges des immeubles Salle polyvalente Chalais	53 685,30		30 000,00		38 000,00	
04.314.00	Charges des immeubles Centre adm. Vercorin	11 286,75		22 000,00		16 000,00	
04.315.00	Bibliothèque communale livres et matériel	17 116,20		19 000,00		19 000,00	
04.352.00	Eglise réformée de Sierre	7 290,00		7 300,00		9 000,00	
04.352.10	Paroisse de Chalais	70 000,00		65 000,00		80 000,00	
04.352.20	Paroisse de Vercorin	39 508,85		46 000,00		46 000,00	
04.365.00	Activités sportives et culturelles	40 171,50		45 000,00		45 000,00	
04.427.00	Locations de la salle polyvalente de Chalais		6 850,00		7 000,00		8 000,00
04.427.10	Locations du Centre administratif de Vercorin		900,00		1 000,00		1 000,00
04.427.20	Locations de la salle polyvalente de Vercorin		600,00		2 000,00		1 000,00
04.436.00	Indemnités journalières remboursées (APG/CNA)		258,80				
04.465.00	Subside pour exploitation de la bibliothèque		9 691,45		9 000,00		9 000,00
04	Culture, loisirs et culte	335 071,30	18 300,25	335 800,00	19 000,00	358 500,00	19 000,00
			316 771,05		316 800,00		339 500,00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
05	Santé						
05.352.00	Hôpital de Sierre-Loèche	113 791,00		115 000,00		120 000,00	
05.353.00	Clinique Sainte-Claire	33 803,90		35 000,00		35 000,00	
05.366.00	Frais dentaires scolaires	47 779,40		50 000,00		50 000,00	
05	Santé	195 374,30	195 374,30	200 000,00	200 000,00	205 000,00	205 000,00
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
06	Prévoyance sociale						
06.310.00	Matériel pour programmes d'occupation des chômeurs	14 044,85					
06.351.70	Mesures en faveur des handicapés	14 863,20		15 000,00		17 500,00	
06.351.80	Financement AVS et AI	84 934,50		85 000,00		85 000,00	
06.351.90	Financement prestations complémentaires	99 065,60		80 000,00		107 000,00	
06.352.00	Centre Médico-Social	34 965,10		37 000,00		39 000,00	
06.352.20	Participation au CIO	2 397,00		4 000,00		3 000,00	
06.365.00	Service d'assistance	28 643,80		30 000,00		50 000,00	
06.366.00	Participation à la caisse maladie	231 182,50		245 000,00		245 000,00	
06.367.00	Fonds cantonal p/l'emploi	46 824,25		34 000,00		35 000,00	
06.430.00	Subsides pour programmes d'occupation		46 802,15				
06	Prévoyance sociale	556 920,80	46 802,15	530 000,00	530 000,00	581 500,00	581 500,00
			510 118,65				
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
07	Travaux publics						
Employés des travaux publics		131 524,90		140 000,00		210 000,00	
07.301.10	Auxiliaires des travaux publics	19 176,35				10 000,00	
07.303.00	Charges sociales	36 791,65		35 000,00		55 000,00	
07.311.10	Achat et entretien du matériel Travaux Publics	13 901,30		17 000,00		17 000,00	
07.311.20	Entretien et réparation Véhicules travaux publics	13 000,50		17 000,00		20 000,00	
07.312.00	Entretien du réseau électrique	50 374,25		40 000,00		40 000,00	
07.312.50	Electricité pour éclairage public	35 340,85		40 000,00		40 000,00	
07.314.00	Entretien du réseau routier	107 243,95		80 000,00		80 000,00	
07.314.10	Marquage et entretien des places de parc	18 115,40		5 000,00		5 000,00	
07.314.50	Balayage mécanique	19 845,75		24 000,00		24 000,00	
07.318.00	Déblaiement des neiges	66 245,20		75 000,00		70 000,00	
07.351.60	Entretien des routes cantonales	109 871,75		100 000,00		110 000,00	
07.365.10	Transports publics	24 056,00		30 000,00		25 000,00	
07.365.15	Transports touristiques	4 962,00		2 500,00		2 500,00	
07.365.21	Remboursement crédit LIM Téléphérique	33 300,00		33 300,00		33 300,00	
07.423.00	Locations des garages sous l'Eglise (Triage)		6 459,80				2 000,00
07.423.10	Locations des places de parc Vercorin		2 510,00		2 000,00		2 000,00
07.424.00	Redevances de la station service de Vercorin		1 781,15		1 900,00		1 900,00
07.424.10	Redevances du dépôt de la Réchy		2 000,00		2 000,00		2 000,00
07.435.00	Facturations à des tiers travaux publics		9 721,10				
07.436.00	Indemnités journalières remboursées (AVS/CNA)		666,30				
07.490.00	Frais de personnel imputés		108 000,00		48 000,00		75 000,00
07	Travaux publics	683 749,85	131 138,35	638 800,00	53 900,00	741 800,00	82 900,00
			552'611.50		584'900.00		658'900.00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
08	Protection et aménagement de l'environnement						
08.301.00	Personnel d'entretien des cimetières et places	3 132,00		4 000,00		4 000,00	
08.303.00	Charges sociales	362,90		800,00		800,00	
08.314.00	Charges des immeubles Chapelle ardente Chalais	1 046,40		1 000,00		1 000,00	
08.314.10	Entretien des bâtiments communaux	1 286,45		5 000,00		5 000,00	
08.314.40	Entret. parcs et jardins	22 106,95		25 000,00		25 000,00	
08.314.41	Trait. "ver de la grappe"	25 106,65				27 000,00	
08.314.50	Entretien des bisses et des canaux	8 954,40		20 000,00		10 000,00	
08.315.00	Frais d'inhumation	5 497,85		8 000,00		8 000,00	
08.318.80	Frais de mise à l'enquête publique	9 545,90		15 000,00		15 000,00	
08.360.00	Réfection du bisse de Vercorin	5 400,00		4 000,00		4 000,00	
08.431.00	Permis de construire		21 163,00		30 000,00		25 000,00
08.431.10	Taxes compensatoires de densité		22 487,50				
08.435.00	Cimetière - concessions et inhumations		950,00		1 000,00		1 000,00
08.436.00	Locations de la chapelle ardente		800,00		1 000,00		1 000,00
08.437.00	Amendes de constructions		1 100,00		3 000,00		3 000,00
08.439.00	Part des propr. au trait. du ver de la grappe		28 797,50				27 000,00
08.461.90	Subsides pour entretien des bisses et canaux		2 928,40		10 000,00		5 000,00
08	Protection et aménagement de l'environnement	82 439,50	78 226,40	82 800,00	45 000,00	99 800,00	62 000,00
			4 213,10		37 800,00		37 800,00
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
09	Services économiques						
09.301.00	Inspecteur du bétail	1 102,50		1 500,00		1 500,00	
09.303.00	Charges sociales	86,90		150,00		150,00	
09.312.00	Tenue du registre des vignes	1 600,00		2 000,00		2 000,00	
09.314.00	Charges écuries commun. de Vercorin	541,80		1 000,00		1 000,00	
09.314.10	Droits d'eau	3 857,00		4 000,00		4 000,00	
09.350.00	Sierre Région	8 200,30		8 040,00		6 000,00	
09.350.01	Etat du Valais - étude de régl. pour taxe tourist.	10,00					
09.351.00	Ass. retour des forces hydrauliques	4 087,80					
09.362.04	Etable de Tsararogne	15 400,00					
09.363.00	Bureau de l'OT Vercorin	10 800,00		10 800,00		10 800,00	
09.363.01	Frais OT Vercorin	12 114,10					
09.365.00	Promotion touristique AIDA	17 500,00		17 500,00		17 500,00	
09.365.10	Particip. à Pro-Lavioz	10 000,00		15 000,00		6 000,00	
09.365.40	Insémination artificielle	2 420,00		1 700,00		1 700,00	
09.410.30	Concessions et redevances hydrauliques		40 681,65		46 000,00		40 000,00
09.410.40	Energie gratuite ristourne Sierre-Energie		120 761,65		105 000,00		112 000,00
09.430.00	Location des bureaux - OT		10 800,00		10 800,00		10 800,00
09.431.00	Location du minigolf de Vercorin		3 300,00		3 300,00		3 300,00
09.432.00	Locations écuries commun. de Vercorin		5 600,50		6 500,00		6 500,00
09.460.00	Subside pour la tenue du registre des vignes		1 154,50		1 000,00		1 000,00
09	Services économiques	87 720,40	182 298,30	61 690,00	172 600,00	50 650,00	173 600,00
		94 577,90		110 910,00		122 950,00	

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
10	Finances et impôts	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
10.312.00	Charges de l'immeuble "La Forge"	3 559,00		5 000,00		5 000,00	
10.319.00	Pertes sur débiteurs	53 622,35		40 000,00		50 000,00	
10.319.10	Remises d'impôts	1 527,80		2 000,00		2 000,00	
10.319.15	Intérêts et escomptes accordés		93,80	3 000,00		3 000,00	
10.319.20	Impôt cantonal	6 480,00		6 000,00		6 000,00	
10.321.00	Dettes à court terme	50 741,35		60 000,00		60 000,00	
10.321.50	Intérêts rémunérateurs	9 961,20		8 000,00		8 000,00	
10.322.00	Dettes à moyen terme	41 040,20		30 000,00		25 000,00	
10.324.00	Dettes à long terme	712 039,20		750 000,00		675 000,00	
10.341.00	Péréquation financière	45 307,60		46 855,00		46 855,00	
10.342.00	Impôt sur immeubles bâtis Art. 188	12 765,60		15 000,00		12 000,00	
10.343.00	Part cantonale à l'impôt sur les chiens	4 721,00		4 800,00		4 400,00	
10.400.00	Impôt sur le revenu des personnes physiques		4 035 316,85		4 300 000,00		4 300 000,00
10.400.10	Impôt sur la fortune des personnes physiques		325 100,05		315 000,00		315 000,00
10.400.30	Impôt prélevé à la source		63 361,20		70 000,00		70 000,00
10.400.40	Impôt personnel		18 149,45		20 000,00		20 000,00
10.400.50	Impôt forfaitaire		37 820,10		35 000,00		35 000,00
10.400.60	Impôt s/immeubles bâtis Art. 188		43 323,30		50 000,00		50 000,00
10.401.00	Impôt sur le bénéfice des sociétés		83 908,25		60 000,00		60 000,00
10.401.10	Impôt sur le capital des sociétés		42 522,35		50 000,00		50 000,00
10.402.00	Impôt foncier des personnes physiques		204 866,75		200 000,00		200 000,00
10.402.10	Impôt foncier des sociétés		26 241,50		40 000,00		40 000,00
10.403.00	Impôt sur les gains immobiliers		23 295,65		10 000,00		10 000,00
10.405.00	Impôt sur les successions et les donations		33 226,25		15 000,00		15 000,00
10.406.00	Impôt sur les chiens		11 220,00		12 000,00		11 000,00
10.422.00	Rendement des titres		1 928,15		1 800,00		1 800,00
10.422.30	Intérêts de retard et frais récupérés		27 110,00		25 000,00		25 000,00
10.422.40	Actes de défauts de biens récupérés		2 371,90				
10.423.00	Locations du bâtiment de "La Forge"		14 880,00		15 000,00		15 000,00
10.444.00	Péréquation financière		229 357,00		238 988,00		236 058,00
10.491.00	Intérêts passifs imputés		377 676,93		312 000,00		300 000,00
10	Finances et impôts	941 765,30	5 601 769,48	970 655,00	5 769 788,00	897 255,00	5 753 858,00
		4 660 004,18		4 799 133,00		4 856 603,00	
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
11	Eau potable	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
11.301.00	Personnel de surveillance station de traitement	14 124,00		17 000,00		17 000,00	
11.303.00	Charges sociales	5 416,40		2 300,00		2 300,00	
11.314.00	Entretien du réseau d'eau	47 299,35		60 000,00		60 000,00	
11.314.50	Exploitation de la station des Planards	22 992,60		45 000,00		45 000,00	
11.390.00	Frais de personnel imputés	62 000,00		40 000,00		70 000,00	
11.391.00	Intérêts passifs imputés	278 210,10		234 000,00		225 000,00	
11.434.00	Taxe annuelle d'eau		534 947,30		537 000,00		534 500,00
11	Eau potable	430 042,45	534 947,30	398 300,00	537 000,00	419 300,00	534 500,00
			104 904,85		138 700,00		115 200,00
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
12	Egouts	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
12.312.10	Electricité des clarificateurs			4 000,00			
12.314.00	Entretien du réseau des égouts	29 990,45		60 000,00		35 000,00	
12.352.30	Step de Granges	173 352,50		200 000,00		187 000,00	
12.390.00	Frais de personnel imputés	24 000,00		19 000,00		41 000,00	
12.391.00	Intérêts passifs imputés	75 482,31		46 800,00		45 000,00	
12.434.00	Taxe annuelle d'égouts		460 305,40		451 000,00		447 000,00
12	Egouts	302 825,26	460 305,40	329 800,00	451 000,00	308 000,00	447 000,00
		157 480,14		121 200,00		139 000,00	

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
13	Hygiène						
13.301.00	Personnel de surveillance des déchetteries	13 950,00		15 000,00		15 000,00	
13.303.00	Charges sociales	1 616,15		2 000,00		2 000,00	
13.318.00	Enlèvement des ordures	78 545,75		75 000,00		70 000,00	
13.318.10	Frais d'exploitation des déchetteries	51 594,35		70 000,00		70 000,00	
13.352.30	UTO - Ouvrier	221 327,95		256 000,00		256 000,00	
13.390.00	Frais de personnel imputés	63 000,00		35 000,00		38 000,00	
13.391.00	Intérêts passifs imputés	23 984,52		31 200,00		30 000,00	
13.434.00	Taxe annuelle enlèvement des ordures		339 969,65		335 000,00		350 000,00
13.435.00	Ventes de bons pour les déchetteries		16 590,00		13 000,00		15 000,00
13	Hygiène	454 018,72	356 559,65 97 459,07	484 200,00	348 000,00 136 200,00	481 000,00	365 000,00 116 000,00
COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1998		BUDGET 1999		BUDGET 2000	
	Fonctionnement	6 016 400,18 1 613 238,95	7 629 639,13	6 083 425,00 1 537 663,00	7 621 088,00	6 290 155,00 1 365 803,00	7 655 958,00
COMMUNE DE CHALAIS		BUDGET 2000 FONCTIONNEMENT		BUDGET 2000 INVESTISSEMENT		BUDGET 2000 AMORTISSEMENT	
	Récapitulation	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
1	Administration	668 150,00	75 100,00	87 000,00		127 000,00	
2	Sécurité publique	184 200,00	107 200,00			60 000,00	
3	Enseignement et formation	1 295 000,00	35 800,00	20 000,00	38 000,00	245 000,00	
4	Culture, loisirs et culte	358 500,00	19 000,00	325 000,00		125 000,00	
5	Santé	205 000,00				110 000,00	
6	Prévoyance sociale	581 500,00					
7	Travaux publics	741 800,00	82 900,00	420 000,00		741 000,00	
8	Protection et aménagement de l'environnement	99 800,00	62 000,00		50 000,00	5 000,00	
9	Services économiques	50 650,00	173 600,00	60 000,00		100 000,00	
10	Finances et impôts	897 255,00	5 753 858,00				
11	Eau potable	419 300,00	534 500,00	290 000,00	15 000,00	225 000,00	
12	Egouts	308 000,00	447 000,00	30 000,00	15 000,00	20 000,00	
13	Hygiène	481 000,00	365 000,00			60 000,00	
	TOTAL	6 290 155,00	7 655 958,00	1 232 000,00	118 000,00	1 818 000,00	
	MARGE D'AUTOFINANCEMENT	1 365 803,00					
	INVESTISSEMENTS NETS				1 114 000,00		
	AMORTISSEMENTS						1 818 000,00



Dany Perruchoud, président



François Zuber, chef du bureau



Jocelyne Zufferey, vice-présidente



Hélène Zappellaz, secrétaire



John Antille, conseiller



Claude-Alain Seewer, comptable



Roger Siggen, conseiller



Anne-Lise Carriello, auxiliaire



Jean-Bernard Zufferey, conseiller



Amélie Nanchen, apprentie



Le Conseil Communal

et tout

le bureau administratif

vous souhaitent

un Joyeux Noël,

de bonnes fêtes

de fin d'année

et tous leurs voeux

pour l'an

2000